



Sébastien Boche &lt;sebastien.boche@gmail.com&gt;

---

## adresse aux partis

---

Pierre Commandeur &lt;pierre.commandeur@gmail.com&gt;

10 avril 2012 00:10

À : "Sébastien Boche (Ligue des droits de l'Homme)" &lt;sebastien.boche@gmail.com&gt;

Bonjour Sébastien,

Nous n'avons pas pu nous réunir pour traiter ce sujet et apporter des réponses précises. De plus, chaque cas est particulier et nécessite une réponse adaptée. Il ne faut pas faire la même erreur que le gouvernement en proposant des solutions de masses à des problèmes humains. Je ne prendrais que l'exemple des enfants de parents retenus en centre de rétention, la bonne solution dépend à chaque fois de l'âge des enfants, des possibilités d'accueil par des proches, de la scolarisation, de choix des enfants eux même.. toute réponse globale serait mauvaise.

Tout ce qui est suit est ma position comme président du MoDem d'Indre et Loire et futur candidat aux élections législatives sur la première circonscription d'Indre et Loire.

Pour ce qui est des sans papiers, je te renvoie à la position claire de François Bayrou et qui va dans le même sens que ce que j'ai dit plus haut : les régularisations doivent se faire au cas par cas.

**Le Président du Mouvement Démocrate s'est notamment exprimé sur la situation des sans-papiers en France, appelant à la régularisation de ceux "qui travaillent, qui paient leur impôts, qui paient les charges sociales", déplorant qu'ils soient "clandestins aux yeux du ministère de l'Intérieur mais parfaitement réguliers aux yeux des ministères des Finances et des Affaires sociales".**

Pour le reste, je veux juste rappeler deux choses : des actes plutôt que des paroles

- notre participation active aux manifestations à Tours contre la xénophobie

- la participation active des élus de Tours aux parrainages républicains

[http://www.tours.maville.com/actu/actudet\\_emotion-pour-les-baptises-republicains-\\_1220253\\_actu.Htm](http://www.tours.maville.com/actu/actudet_emotion-pour-les-baptises-republicains-_1220253_actu.Htm)

Pour ce qui est du logement, voici nos propositions : toutefois, nous sommes opposés à la réquisition de logements vides, la mise en place d'une mutuelle du risque locatif devrait inciter les propriétaires à remettre leurs biens sur le marché locatif.

Concrétiser ces actions par une loi de programmation de cinq ans autour d'un nouveau plan de cohésion sociale.

Convoquer une Conférence Nationale du Logement qui définira les objectifs nationaux de construction, déclinés par région, avec des aides décentralisées à la pierre et l'expérimentation d'une gestion décentralisée des aides à la personne ;

Mettre en place une mutuelle logement obligatoire pour les locataires qui garantisse les risques d'impayés et supprime les cautions ; Cela favorisera le retour sur le marché des logements vacants ;

Créer des « préfets de la cohésion sociale et du logement » dans les zones en tension en matière de logement social qui pourront prendre l'ensemble de la responsabilité « urbanisme » jusqu'à la délivrance des permis de construire ;

Mettre en place des formules de logement « ultra social » en regroupant 3 ou 4 logements sociaux autour d'un animateur social. Ce type de logement-relais sera imposé dans chaque plan local de l'habitat ;

Créer un observatoire des loyers qui rendra public les loyers, zone par zone et opposable aux tiers. La taxation sera utilisée pour corriger les abus ; Créer des Observatoires des besoins Locaux pour aider les élus à se projeter vers l'avenir de leur ville, favoriser l'intercommunalité, équilibrer l'offre de logements, catalyser la construction ;

Porter le pourcentage de la loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain (SRU) à 25% de logements sociaux dans les zones en tension et instaurer le blocage des dotations de l'Etat pour les communes qui ne la respectent pas ; Imposer la mixité sociale dans les programmes immobiliers ;

Mettre en place des programmes de cession des terrains de l'Etat à des fins de construction sociale ou avec engagement de prix de sortie accessible

Pour ce qui est des libertés individuelles, je rappelle que François Bayrou a voté contre la loi LOPPSI2. <http://www.mouvementdemocrate.fr/actualites/bayrou-vote-contre-loppsi2-160210.html>. Je partage totalement son point de vue.

Amicalement,

Pierre Commandeur.

Le 18 mars 2012 17:41, Sébastien Boche (Ligue des droits de l'Homme) <sebastien.boche@gmail.com> a écrit :

[Texte des messages précédents masqué]